

CONVENTION DE PARTENARIAT
entre la Bibliothèque de la Ville de Rouen et la Fabrique des Savoirs de la Métropole Rouen
Normandie
Exposition Hector Malot

Entre les soussignés,

La Ville de Rouen

Dont le siège est : Place Général de Gaulle 76 037 Rouen

N° SIRET : 217 605 401 000 17

Code NAF : 76540

Représentée par Madame Christine Argelès, agissant pour le compte de ladite Ville en vertu d'un arrêté de Monsieur le Maire portant délégation en date du 13 mai 2014 et en exécution de la de la délibération du Conseil municipal du XXXXXXXXXX,

Pour la bibliothèque de Rouen, ci-après désignée par : « la bibliothèque »,

Et :

La Métropole Rouen Normandie

Dont le siège est : 14 bis avenue Pasteur 76 000 Rouen

N° SIRET : 200 023 414 000 10

Code NAF : 8411Z

Représentée par Monsieur Frédéric Sanchez, Président, agissant pour le compte de ladite Métropole en exécution de la décision n°XXXXXXXXXX,

Pour la Fabrique des Savoirs - musée d'Elbeuf, ci-après désignée par : « La Fabrique ».

La Fabrique et la bibliothèque sont ensemble ci-après désignées par « les parties ».

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La bibliothèque et la Fabrique ont décidé d'entamer une coopération visant à organiser en décembre 2016 une exposition Hector Malot à la Fabrique des savoirs.

Cette coopération comporte d'une part une valorisation du manuscrit d'Hector Malot, *Baccara* (cote Msm 248) conservé à la bibliothèque patrimoniale de Rouen, et d'autre part des actions de médiation communes aux deux sites.

Article 2 - Description générale du programme

Le programme associant la Fabrique et la bibliothèque vise à :

- Donner au public accès à ce manuscrit, avec la réalisation d'un feuilleteur numérique interactif du manuscrit.
- Effectuer un enrichissement collaboratif du manuscrit dans le cadre d'un projet de

développement des publics

- Ce feuilleteur réalisé à partir de numérisation permettra la consultation du manuscrit mais aussi sa compréhension, en proposant au public un appareil critique réalisé par l'ajout de contenu à valeur ajoutée sur certaines de ses pages.
- Organiser des actions de médiation et des manifestations culturelles autour de l'œuvre à destination des publics de la bibliothèque et du musée.

Le feuilleteur sera réalisé à partir de la suite logicielle gratuite DocExplore (www.docexplore.eu).

Ce feuilleteur pourra porter sur des pages choisies du manuscrit et non sur la totalité du manuscrit.

Article 3 - Description des opérations incombant à la bibliothèque

Dans le cadre de l'opération visée, la bibliothèque s'engage à :

1. Numériser l'intégralité du manuscrit Baccara, cote Ms m 248.
2. Apporter sa connaissance de la suite logicielle DocExplore.
3. Collaborer à la mise au point d'un feuilleteur réalisé à partir de la suite logicielle DocExplore à destination du grand public.
4. Prêter une table tactile durant la durée de l'exposition pour une exploitation du manuscrit enrichi (sous réserve de son fonctionnement et du fait que son transport sera assuré par le musée).
5. Diffuser le feuilleteur réalisé, en local au sein d'une bibliothèque et sur internet à partir du site du réseau Rouen nouvelles bibliothèques : rnb.rouen.fr.
6. Réaliser en co-animation un club de lecture dédié aux romans d'Hector Malot, à la médiathèque du Châtelet.
7. Réaliser une séance d'atelier en co-animation dédié au public jeunesse individuel (2 séances dont 1 à la Fabrique et 1 à la bibliothèque).
8. Proposer une formation sur la réalisation d'ateliers d'écriture en direction du personnel de médiation de la Fabrique. Durée de l'action : ½ journée.

Article 4 - Description des opérations incombant au musée

Dans le cadre de l'opération visée, le musée s'engage à :

1. Proposer le manuscrit à son réseau afin de l'enrichir
2. Mettre au point les contenus à valeur ajoutée à associer au feuilleteur
3. Réaliser un feuilleteur à partir de la suite logiciel DocExplore à destination du grand public
4. Diffuser le feuilleteur pendant l'exposition sur son site
5. Réaliser une séance d'atelier en co-animation dédié au public jeunesse individuel (2 séances dont 1 à la Fabrique et 1 à la bibliothèque).

6. Proposer une formation sur médiation autour d'objets patrimoniaux en direction du personnel de médiation de la bibliothèque. Durée de l'action : ½ journée.
7. Assurer le transport de la table tactile destinée à l'exploitation du manuscrit numérisé.

Article 5 - Échéancier

La bibliothèque s'engage à fournir les fichiers informatiques à la Fabrique à partir de l'été 2016, l'exposition aura lieu à partir du 17 décembre 2016 jusqu'au 21 mai 2017.

Article 6 - Exécution du programme – responsables scientifiques

Les travaux à la charge de la bibliothèque seront réalisés sous la responsabilité scientifique de ses équipes.

Les travaux à la charge de la Fabrique seront réalisés et supervisés sous la responsabilité scientifique du directeur du musée par les équipes de médiation et de développement des publics.

Article 7 - Utilisation des documents numérisés

Pour la mise en place de ce projet, la bibliothèque fournira gratuitement à la Fabrique l'œuvre reproduite sous forme de fichiers numériques de résolution 96 dpi.

La Fabrique veillera à ce qu'aucune copie jpeg du fichier fourni par la bibliothèque ne soit conservée par ses équipes après la fin de l'étude.

La bibliothèque conservera la propriété exclusive des images qu'elle aura fournies. De la même manière, le musée conservera la propriété exclusive des images qu'il aura fournies dans le processus d'enrichissement du fichier et associées au feuilleteur. Toute démarche de publication, sur quelque support que ce soit, fera l'objet d'une demande d'autorisation préalable à déposer auprès de la bibliothèque ou du musée en fonction de la source de l'image.

Article 8 - Communication

Toute communication sur ce projet réalisée par l'une ou l'autre des parties devra indiquer la présence de l'autre partie.

Un texte précisera la mention légale et les modalités d'utilisation de ces fichiers images : *Collections Bibliothèque municipale de Rouen. Cote Ms m 248.*

La provenance des images associées au feuilleteur et fournies par la Fabrique devra être mentionnée : Fabrique des savoirs – musée d'Elbeuf / Centre d'archives patrimoniales.

Toute utilisation publique ou commerciale des images du manuscrit doit faire l'objet d'une autorisation préalable par courriel : bibliotheque@rouen.fr.

Toute utilisation publique ou commerciale des images associées au feuilleteur et fournies par le musée doit faire l'objet d'une autorisation préalable par courriel : lafabrique@metropole-rouen-normandie.fr.

Les deux parties s'engagent à communiquer dans leurs supports habituels (papier et numérique) sur l'ensemble des actions mentionnées dans la présente convention.

Article 10 - Durée

La présente convention est conclue à compter de sa signature et de sa notification aux parties pour une durée de un an.

Article 11 - Résiliation

La présente convention peut être résiliée de plein droit par l'une des parties en cas d'inexécution par l'autre d'une ou plusieurs obligations contenues dans ses diverses clauses. Cette résiliation devient effective trente (30) jours après l'envoi par la partie plaignante d'une lettre recommandée avec accusé de réception exposant les motifs de la plainte, à moins que dans ce délai la partie défaillante n'ait satisfait à ses obligations ou n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure.

Article 12 - Litiges

Les parties cocontractantes conviennent de mettre en œuvre tous les moyens dont elles disposent pour résoudre de façon amiable tout litige qui pourrait survenir dans l'appréciation de l'interprétation de cette convention.

Si toutefois un différend ne pouvait faire l'objet d'une conciliation entre les parties, il sera soumis au juge du tribunal administratif de Rouen.

Fait à Rouen, le xxxx
en 2 exemplaires

Pour la Fabrique des Savoirs,

La Métropole de Rouen
Frédéric Sanchez
Président

Pour la bibliothèque de Rouen,

La Ville de Rouen,
par délégation,
Christine Argelès,
Première Adjointe au Maire,
Chargée de la Culture, de la Jeunesse, et de
la Vie Étudiante.

Date :

Date :

Signature :

Signature